



# Communiqué de presse

37/22

Montreuil, le 10 mai 2022.

## Non, ORPEA n'a pas « manqué de rigueur » ; pour la CGT, il a créé un système maltraitant qu'il faut abattre

Dans un entretien publié dimanche 8 mai 2021 dans le Journal du Dimanche, le Président du groupe Orpéa, Monsieur Philippe Charrier a affirmé que son entreprise avait « manqué de rigueur » tout en contestant tout « système visant à organiser de manière délibérée une situation de sous-effectif ».

Le livre « Les Fossoyeurs » (Victor Castanet, Fayard 2022) a pourtant révélé un système de maltraitance délibéré de nos aînés que la CGT dénonçait de longue date.

Ce système est toujours en place aujourd'hui.

Pour y mettre un terme, garantir une prise en charge digne et des conditions de travail acceptables, la CGT réclame des mesures immédiates.

La première **serait de rendre aux directeurs d'EHPAD une autonomie budgétaire**, pour qu'ils décident eux-mêmes de recruter le personnel et de commander les produits de soins et d'hygiène correspondant aux besoins réels de leur établissement (sans autorisation du siège et sans être empêchés par un seuil de rentabilité fixé par le siège).

Ensuite, **doter chaque EHPAD de représentants du personnel élus (CSE)** pour améliorer les conditions de travail des soignants, limiter les accidents du travail, améliorer la prise en charge des personnes hébergées et faire cesser une représentation du personnel « extrêmement malthusienne pour une entreprise de cette taille » (Rapport IGF-IGAS).

Puis, **fixer la rémunération variable des directeurs d'EHPAD en faisant prévaloir des objectifs de qualité de la prise en charge des personnes** (taux d'encadrement, stabilité des équipes, qualité de l'alimentation...) sur ceux liés à la rentabilité de l'établissement (marge opérationnelle, taux d'occupation...).

Rapidement **organiser un véritable dialogue social avec les syndicats de salariés indépendants** de la Direction, en cessant la chasse systématique aux élus CGT et le pilotage en sous-main du syndicat maison « Arc-en-ciel » et du syndicat « Unsa Orpéa ».

**Augmenter significativement les salaires de base, aucune augmentation depuis 2001, hors minimum de branche**, afin de reconnaître la pénibilité du travail, fidéliser les équipes, et rendre les métiers attractifs.

Et les deux dernières : **garantir aux salariés un accès à des formations professionnelles qualifiantes**, en cessant les « mini-formations » sans contenu ; ainsi que **verser la participation aux résultats** prévue par la loi, sans la substituer à l'intéressement dérisoire, actuellement en vigueur.

À ces conditions, cesseront la maltraitance, l'humiliation et la peur des résidents et du personnel d'Orpéa.

Non, Monsieur le Président, ORPEA n'a pas « manqué de rigueur », pour la Fédération Santé Action Sociale CGT, il a bien créé un système maltraitant qu'il faut absolument abattre.